

**Arrêté du 6 août 2012 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes)
au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble
NOR : JUSB1232121A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Aurélie GIRARD, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter de la date du présent arrêté nommée régisseuse intérimaire au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble, pour une durée maximum de 6 mois.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 6 août 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice des ressources
humaines des greffes,

Claude BRULIN